

Portes d'entrée du Canada

2007

Historique

Le Canada est un des pays les plus fortement axés sur le commerce et les échanges internationaux revêtent une importance primordiale pour notre prospérité. Les exportations de biens et services représentent près de 36,3 % de notre PIB, les importations 33,7 %.

Plus de 75 % des marchandises exportées par le Canada vont aux États-Unis, mais la Chine représente une portion croissante des exportations. La Chine, qui compte 1,3 milliard d'habitants et a affiché une croissance du PIB de près de 10 % en 2005, présente d'énormes possibilités économiques. Entre 2000 et 2005, les exportations de la Chine ont progressé annuellement de 25 % et ses importations de 24 %. L'Inde offre des perspectives presque aussi intéressantes : un pays de 1,1 milliard d'habitants, affichant une croissance démographique annuelle de 1,4 % et une croissance du PIB de plus de 8 % en 2005. Entre 2000 et 2005, ses exportations ont augmenté de 21 % annuellement et ses importations de 16 %. En accaparant une plus grande part des marchés d'importation et d'exportation comme la Chine et l'Inde, le Canada pourrait devenir plus concurrentiel à l'échelle internationale et attirer l'investissement étranger.

Contexte

Le Canada possède de nombreux atouts en ce qui a trait à l'exploitation de ces marchés. Notre côte Ouest est une voie naturelle pour les importations en provenance de la Chine et de l'Asie du Sud-Est et les exportations canadiennes vers ces marchés. La côte Est du Canada est également bien située pour desservir ces nouveaux marchés. Elle présente un avantage particulier pour le commerce avec l'Inde. En effet, les navires au départ de l'Inde et du sous-continent indien peuvent emprunter le canal Suez et arriver rapidement en Amérique du Nord en passant par la côte Est du Canada; ce même avantage se présente dans le cas des exportations canadiennes à destination de ces deux destinations. L'augmentation du commerce avec l'Inde par le truchement de la porte d'entrée de la côte Est pourrait aussi augmenter le commerce du Canada avec les États-Unis car une plus grande quantité de marchandises transiteraient vers les états de la région du centre-ouest américain par le Canada. L'amélioration des réseaux de voies de communications internationales et la compétitivité accrue de l'industrie ouvriront également des débouchés pour les entreprises du pays.

Pour pouvoir tirer pleinement parti des débouchés des nouveaux marchés, notre pays doit se doter de réseaux de voies de communications de tout premier ordre en matière d'efficacité et de sécurité. L'excellente situation naturelle de nos ports de la côte Ouest a été améliorée par le soutien et l'investissement récemment accordés à la Porte d'entrée du Pacifique. Le commerce par voie des ports de la côte Est, dotés de nombreux avantages naturels et géographiques, bénéficierait également d'un soutien et d'un investissement.

Par exemple, à mesure que des navires à grands conteneurs sont mis en service, c'est-à-dire des navires deux fois plus gros que ceux qui sont présentement utilisés, on doit envisager la mise en œuvre de ports méga-pivot au Canada et en Amérique du Nord. L'expansion de l'infrastructure actuelle est inévitable. À l'avenir, les sociétés de transport maritime utilisant ces gros navires pourraient fort bien éviter les terminaux pour conteneurs peu productifs pour éviter les longs temps d'attente aux ports. Un port pivot pour les navires à très gros conteneurs doit devenir une plateforme logistique dans le cadre d'une chaîne d'approvisionnement desservant des industries particulières et leurs entreprises. Pour que les ports du Canada puissent créer une chaîne d'approvisionnement plus concurrentielle, il faut absolument que nous ayons un réseau de transport intégré et efficace pour le transport ferroviaire, le transport de ramassage et

le transport intérieur par camion et la coopération verticale et horizontale qui offre un service à valeur ajoutée aux utilisateurs des ports.

Les portes d'entrée de transport du Canada représentent des débouchés non seulement pour les régions qui les abritent, mais également pour les régions du pays avec lesquelles elles sont reliées. Des portes d'entrée efficaces et sûres, dotées d'une capacité suffisante, non seulement feraient du Canada un endroit plus attrayant et concurrentiel où brasser des affaires, mais elles favoriseraient la croissance du commerce et de l'investissement étranger direct.

La Chambre de commerce du Canada applaudit l'investissement de 1 milliard de dollars du gouvernement dans l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie Pacifique. Toutefois, d'autres incitatifs doivent être mis en œuvre à l'appui de la croissance de l'investissement et de la technologie sur les deux côtes. Le Canada a la possibilité d'atteindre un nouveau niveau et d'être plus attentif aux demandes du marché.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Mette activement et intensément en valeur les portes d'entrée reconnues du Canada.
2. Élabore un processus plus efficace pour les étapes allant de l'annonce des projets à l'approbation réglementaire, au financement et à l'achèvement de l'aménagement des projets.
3. Appuie la création de fonds communs d'investissement et de fonds d'immobilisation en marketing/sensibilisation pour les portes d'entrée du Canada pour que notre pays tire pleinement parti des débouchés commerciaux exceptionnels de l'Asie et, particulièrement de la Chine et de l'Inde.
4. Dans le contexte de la Porte d'entrée, et en consultation et en collaboration étroite avec les chambres de commerce locales et les portes d'entrée reconnues, offre des incitatifs réels à l'appui des contributions de capitaux et du développement technologique aux fins de l'aménagement de l'infrastructure de tous les modes de transport priorités lors de ce processus de consultation, et de l'infrastructure de soutien, tout en éliminant les désincitatifs et en réexaminant le cadre réglementaire et stratégique pour faciliter la circulation des biens, des services et des gens.
5. De concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et les administrations municipales, veille à ce que les processus d'approbation réglementaire pour l'investissement en infrastructure nouvelle soient plus rapides et fournissent un degré de prévisibilité des résultats. Cela signifie :
 - Établir des échéanciers fermes pour les processus.
 - Éliminer le recoupement au sein des procédures fédérales, provinciales, territoriales et municipales.
 - Définir la portée de l'examen dès le début pour minimiser les modifications en cours de route.
 - Établir clairement l'entière portée des études de base requises.